



CGT SPIP 93

Saint-Denis, le 12 février 2018

Pour l'application immédiate de la réforme !!

Nous personnels syndiqués et non-syndiqués réunis en Assemblée Générale le 12 février 2018 prenons acte de la position du gouvernement de maintenir le report de notre réforme pourtant obtenue de longue lutte.

Après la très forte mobilisation du 1^{er} février 2018, journée de Manifestation Nationale de tout un corps pendant laquelle nous avons su faire entendre notre colère face au mépris de ce gouvernement et exiger l'application immédiate de notre réforme statutaire.

Après l'audience du 7 février 2018 pendant laquelle les conseillers justice de l'Élysée et de Matignon ont fait part de l'obstination gouvernementale à reporter l'application de cette réforme.

Parce que nous souhaitons être enfin reconnus pour notre compétence, notre expertise ; parce que nous souhaitons que la signature présidentielle retrouve son sens et son crédit, nous, personnels syndiqués et non-syndiqués, décidons à l'unanimité des présents (-3 voix), dès aujourd'hui, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, d'amplifier les actions déjà conduites depuis le 9 janvier 2018 par le SPIP de la Seine-Saint-Denis, selon les modalités suivantes :

- **Boycott de toutes les réunions organisées au SPIP 93 :**
 - **Réunions de secteurs/d'antennes/départementale**
 - **CPU/CPI**
 - **Commissions transversales**
 - **Actions collectives organisées dans nos services**

- **Ajout de la mention suivante sur tous les courriels :**
« SPIP mobilisés pour la réforme statutaire : parole présidentielle reniée, métier déconsidéré, CPIP sacrifiés ! »

- **Communication de notre mouvement de protestation aux**

différents partenaires associatifs, institutionnels et élus départementaux.

Nous appelons les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis à participer à la prochaine Assemblée Générale du 6 mars 2018.